



## Les noms d'idéalités et la nominalisation

Nelly Flaux, Dejan Stosic

### ► To cite this version:

Nelly Flaux, Dejan Stosic. Les noms d'idéalités et la nominalisation. Goes, J., Lachet, C. & Masset, A. NominalisationS, Artois Presses Université, pp.19-38, 2014. <halshs-00981825>

**HAL Id: halshs-00981825**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00981825>**

Submitted on 25 Dec 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les noms d'idéalité et la nominalisation

Nelly Flaux & Dejan Stosic (*Grammatica* EA4521, Université d'Artois)

### Introduction

Nous nous proposons ici d'examiner quelles propriétés syntaxiques et sémantiques doit présenter un verbe pour que le nom dérivé qui lui est associé puisse désigner ce qu'on peut appeler, à la suite de Husserl, des « idéalités ». Après avoir brièvement rappelé les caractéristiques ontologiques de ce que le philosophe allemand entendait par « objet idéal », nous présenterons les propriétés linguistiques qui légitiment l'existence d'une classe de noms correspondante. Nous étudierons ensuite un fragment de corpus de noms dérivés à l'aide de plusieurs suffixes afin de vérifier nos intuitions sur les conditions de formation des nominalisations « idéales ». Nous présenterons enfin quelques éléments de réponse à la question posée, à partir de l'examen de cinq couples de verbes et de noms construits avec le suffixe *-tion*.

### 1. Idéalité et NId

Dans nos travaux antérieurs (*Cf.* bibliographie), nous avons montré que les caractéristiques ontologiques des idéalités étaient linguistiquement marquées, d'où la nécessité d'établir, au sein de la classe des noms, une sous-classe à part, celle des « noms d'idéalité » (désormais NId).

#### 1.1. Idéalité : ni objets physiques ni événements

C'est à Husserl qu'on doit la découverte d'entités qui ne sont ni des événements ni des objets concrets de type spatial purement matériel ou physique, qu'il a appelées « idéalités », tels qu'un discours, un mot, une phrase, un traité, un roman, une gravure, une sonate, une proposition (*Logique formelle et transcendantale* [1929] 1957, p. 29-31) et *Expérience et jugement* ([1939] 1970, p. 325-327).

Husserl ne cite que des noms qui correspondent en français à des noms non dérivés. Mais il existe aussi de nombreux noms dérivés qui sont susceptibles de dénoter une idéalité. Si la plupart d'entre eux sont en lien avec un verbe<sup>1</sup> (*description, traduction, jugement,*

---

<sup>1</sup> Il est bien connu que de nombreux noms en *-tion*, sont empruntés au latin, et donc étaient déjà formés au moment de leur intégration dans le lexique français. Le fait est cependant que ces suffixes restent productifs en

*témoignage, modification, expression*), il y en a d'autres qui sont construits à partir d'un nom propre (*scapinade, rodomontade, pantalonnade, napoléonade, sarkozynade*) ou d'un adjectif qualificatif (*sottise(s), bêtise(s), stupidité(s)*) ou « ethnique » (*gasconnade*) :

- (1) La description de la pension Vauquer par Balzac est très connue.
- (2) Marie n'a pas lu les traductions des poèmes d'E. Poe par Baudelaire.
- (3) Le jugement de Paul sur cette affaire ne sera pas oublié de sitôt.
- (4) Le témoignage de Marie sur le vol dont elle a été victime figure dans tous les journaux.
- (5) Les constructions théoriques de Pierre sont toujours fumeuses.
- (6) Marie a pris tardivement connaissance de la modification de son article par Paul.
- (7) Marie n'aime pas les expressions convenues.
- (8) Pierre ne cesse de dire (des stupidités + des bêtises + des sottises).
- (9) Les gasconnades de d'Artagnan l'ont rendu célèbre.

Une idéalité est un objet qui est muni d'un « contenu spirituel » à interpréter. En lui-même cet objet n'est pas un événement, mais il en implique deux : le premier est l'acte créateur sans lequel il n'existerait pas et le second est l'acte qui permet à autrui de s'en saisir intellectuellement. L'appréhension de l'idéalité suppose en effet nécessairement l'instanciation de celle-ci dans le temps et/ou dans l'espace. Cette double implication a donné lieu à de nombreuses confusions concernant le statut des idéalités par rapport aux événements<sup>2</sup>.

Les NId se distinguent donc d'une part des noms d'événement (NEv) qui dénotent des entités munies *a priori* d'une étendue dans le temps –fût-elle réduite à un point–, et de l'autre des noms d'objets physiques/matériels, munis *a priori* d'une étendue dans l'espace. Cette extension dans le temps ou dans l'espace est suffisante pour individualiser respectivement les événements et les objets physiques, alors qu'elle ne permet pas d'individualiser les objectivités idéales, ou « irréelles » comme le dit aussi Husserl. Celles-ci le sont par leur « contenu spirituel » :

---

français contemporain dans la mesure où ils permettent de construire de nouveaux noms sur base verbale. Puisque de toute façon, les noms en question ont été créés, que ce soit en latin ou en français, selon le modèle  $V \rightarrow N$ , nous continuerons de parler de dérivation. Certains morphologues (voir Bonami *et al.* 2009) proposent des règles de dérivation/ construction pour les noms empruntés au latin comme *construction* < *constructio* < *construere*, noms que les sujets parlants mettent en relation avec un verbe (*construction* < *construire*).

<sup>2</sup> Voir, entre autres, Godard & Jayez (1996), à la suite de Pustejovsky (1995), et les deux numéros de la revue *Langages* : 115 (1994) et 172 (2008).

Nous disons *réel (real)* au sens particulier *tout ce qui* appartenant à un objet réel (*Reale*) au sens large, est de *par son sens individualisé de façon essentielle par sa place spatio-temporelle ; mais nous disons irréalité toute détermination qui, certes, est fondée quant à son surgissement spatio-temporel dans une réalité au sens spécifique, mais peut être présente comme identique dans des réalités (Realität) différentes, et non pas seulement semblable (cf. *Expérience et jugement*, p. 322)<sup>3</sup>.*

## 1.2. Propriétés linguistiques des NId

En tant qu'ils dénotent de vrais objets munis de limites propres, les NId sont toujours comptables (*\*de la description, \*de l'expression, \*de la sonate, \*du poème*) et peuvent donc s'employer au pluriel, comme on a pu le constater plus haut. Cette caractéristique ne suffit évidemment pas à les distinguer des NEv au sens large mais elle peut être considérée comme un indice de leur statut d'entité objective à part entière.

Plus remarquable est le fait qu'ils présentent une incompatibilité avec les prédicats de sens événementiel « pur » tels que *se produire, avoir lieu, arriver, assister à* :

(10) Un récital aura lieu ce soir vs (*\*Une sonate + \*Un poème*) aura lieu ce soir.

(11) Au moins trois invasions barbares se sont produites dans ce pays autrefois vs *\*Plusieurs descriptions de hauts aristocrates se sont produites au XIX siècle.*

(12) Il (lui) est arrivé un malheur terrible vs *\*Il (lui) est arrivé (une sonate exceptionnelle + un poème extraordinaire).*

(13) As-tu assisté au concert ? vs As-tu assisté (*\*à la sonate + \*au poème*) ?

Comparés aux NEv, les NId n'apparaissent pas dans les mêmes conditions avec les prépositions et les locutions prépositionnelles purement temporelles, ni avec les locutions et les prépositions purement spatiales :

(14) Pendant (le concert + *??la sonate + ??le poème*) Pierre s'est endormi.

(15) Au cours (du concert + *\*de la sonate + \*du poème*), il y a eu un bruit très pénible sous les fenêtres.

(16) Au moment (du match + *\*de la sonate + \*du poème*) la billetterie était fermée.

---

<sup>3</sup> Les italiques sont dans le texte.

(17) Le chat s'est installé (au bord de la fenêtre / \*au bord du poème)

(18) On aperçoit des taches très bizarres (le long de la prairie + \*le long du roman)

Ils ne sont pas non plus compatibles avec l'expression *en plein*, qui s'accommode, avec des contraintes qui lui sont propres, des NEv (voir Haas 2009) :

(19) Paul a éternué (en plein concert + \*en pleine sonate + \*en plein poème).

(20) La bombe a explosé (en plein récital + \*en plein poème + \*en pleine sonate).

Comme arguments des prépositions « spatiales » *à côté de* et *à travers*, les NId sont généralement exclus, sauf dans des contextes prédicatifs spécifiques où le NId dénote par métonymie le « support matériel » (22) ou dans ceux qui sont susceptibles d'induire une lecture non-spatiale de la préposition, comme en (23) et (26) :

(21) À côté de mon ordinateur, tu trouveras l'appareil photo.

(22) À côté de la sonate de Mozart (= « à côté de la partition »), tu trouveras celle de Schubert.

(23) À côté de cette symphonie de Schubert, celle de X paraît bien plate.

(24) À travers ce rideau vraiment sale, on aperçoit quand même le fond de la cour.

(25)\*À travers ce roman de Hugo, on aperçoit une vieille horloge.

(26) À travers ce roman de Hugo, on sent l'influence de Chateaubriand.

Enfin, l'anaphore fait ressortir l'unicité des idéalités :

(27) Paul et Marie ont acheté un vélo ; mais ils auront bien du mal à (les / le) garer dans leur couloir.

(28) Paul et Marie ont joué une sonate de Schubert ; mais ils ont eu bien du mal à (\*les / la) déchiffrer.

(29) Paul et Marie ont lu le même roman, mais ils auront bien du mal à (\*les / le) résumer.

### **1.3. Une classe très riche et diversifiée**

Du point de vue sémantique, la classe des NId est extrêmement variée et nombreuse. Les objets idéaux relèvent en effet de domaines aussi fondamentaux que le langage, la musique, les arts plastiques, etc.

Le langage est étroitement lié à la création discursive : purement textuelle (orale ou écrite), ou littéraire (orale ou écrite elle aussi). Ainsi, une phrase, un texte, un discours, une lettre, un mail, une oraison, un panégyrique, tout comme un roman, une nouvelle, un essai, etc., sont des idéalités. De même, les différentes formes de musique : savante (une sonate, un quatuor, une symphonie, un requiem...) ou non savante (un air, une chanson, une comptine...), ou « mixtes » (certaines formes populaires sont reprises et transformées par des artistes). De même enfin, sont des idéalités les créations relevant du domaine des arts plastiques, qu'il s'agisse de la peinture, du dessin, de la sculpture, de la photographie... sans oublier les créations artistiques complexes qui font intervenir dans leur réalisation à la fois l'espace, le temps et le mouvement (un opéra, un film, une pièce de théâtre, un ballet, un « événement » artistique, etc.).

Si l'activité de langage donne lieu à des créations discursives, textuelles ou littéraires, c'est que, fondamentalement, les langues sont constituées de signes. Et ces signes eux-mêmes, au sens saussurien, sont autant d'objets idéaux (environ 6000 langues naturelles sont parlées dans le monde). Au nombre des idéalités, il faut compter aussi tous les méta-signes (*mot, expression, locution...*). Mais en dehors des langues naturelles et des langues artificielles qu'elles permettent de construire, il existe aussi de nombreux systèmes de symboles liés à la vie sociale (signalisation routière), et à ses diverses institutions (drapeaux), ainsi qu'aux religions (croix, croissant). Ce sont autant d'objets idéaux et les noms qui les désignent, autant de NId.

En tant que moyen d'action sur autrui, l'exercice de la faculté de langage donne lieu à un grand nombre d'actes. Ces actes, dits « illocutoires », sont des idéalités également (promesse, ordre, reproche, insulte, conseil, félicitations, etc.).

Quelle que soit la manière dont on envisage les rapports du langage et de la pensée, on ne peut que reconnaître l'étroitesse des relations entre les opérations mentales et les productions langagières qui les expriment : ainsi les propositions elles-mêmes et tous les objets idéaux qui supposent des opérations mentales, tels que les syllogismes, les axiomes, les postulats, les démonstrations, les hypothèses, etc., sont des objets idéaux dénotés par des NId.

Il faudrait évoquer encore les idéalités que sont les contrats, traités, décrets, règlements, protocoles et autres constitutions. Et la liste n'est sans doute pas exhaustive.

Il importait d'évoquer l'étendue et la complexité de cette classe de noms, pour légitimer le choix qui est le nôtre d'aborder la nominalisation à partir d'une classe qui, jusqu'à présent, ne semble pas avoir retenu l'attention des linguistes en tant que telle<sup>4</sup>.

## 2. Nominalisation et NId

D'un point de vue strictement morphologique, il est possible de distinguer les NId « primaires », morphologiquement simples, et les NId « secondaires », qui sont des lexèmes construits (ex. *déclaration, rodomontade, témoignage, jugement*). C'est à ces derniers que nous nous intéresserons afin de dégager quelques régularités sous-jacentes à ce type de nominalisations.

### 2.1. Remarques préalables

Même si certains NId dérivés peuvent être formés sur des bases nominales ou adjectivales, la plupart d'entre eux sont construits à partir de verbes, à l'aide des suffixes qui permettent de former des noms d'action. En règle générale, le sens d'idéalité apparaît comme second et correspond à l'interprétation résultative du nom d'action. C'est ce qui distingue les deux acceptions des termes *déclaration, dénigrement, affichage, rigolade* dans les exemples suivants :

- (30) a. Pendant qu'il me déclarait son amour, j'ai attrapé un rhume.  
b. Sa déclaration d'amour a duré une dizaine de minutes. (ACTION)  
c. Je n'oublierai jamais la tendresse de sa déclaration d'amour. (RÉSULTAT IDÉAL)
- (31) a. Il est facile de dénigrer les enseignants.  
b. Le dénigrement des enseignants dure depuis plusieurs années. (ACTION)  
c. Tout le monde réfute ce(s) dénigrement(s). (RÉSULTAT IDÉAL)
- (32) a. Les Indignés ont affiché les tracts dans toute la ville.  
b. L'affichage des mots d'ordre contre la dictature des marchés leur a pris du temps.  
(ACTION)

---

<sup>4</sup> Il est remarquable que le travail de Schmid (2000) centré sur les noms de l'anglais à complémentation propositionnelle (ou « shell nouns »), n'évoque pas la classe des NId en tant que telle, ni non plus Legallois (2006, 2008) pour le français.

c. J'étais curieuse de consulter les nouveaux affichages réglementaires. (RÉSULTAT IDÉAL)

(33) a. Je dis ça pour rigoler.

b. Cette rigolade a assez duré. (ACTION)

c. De fil en aiguille, même sur Napoléon on a trouvé des rigolades à se raconter. (Céline, *Voyage*) (RÉSULTAT IDÉAL).

Bien entendu, n'importe quel nom d'action déverbal ne donne pas lieu à une interprétation « idéale » dans son acception résultative. C'est le cas, par exemple, de *installation*, *carrelage* et *empilement* qui dénotent un résultat physique dans les exemples suivants :

(34) a. L'installation de l'appartement a été trop rapide.

b. Paul contemple l'installation bâclée de son appartement.

(35) a. Le carrelage de votre cuisine commencera la semaine prochaine.

b. Ce carrelage est particulièrement réussi.

(36) a. L'empilement des dossiers les uns sur les autres lui a pris du temps. (Ex. inspiré du *Petit Robert*)

b. Tu as vu cet empilement de disques ?<sup>5</sup>

Toutefois il n'est pas rare que les noms suffixés en *-ment* signifient comme résultat de l'action non un objet mais un état ; c'est le cas, par exemple, de *accablement* :

(37) a. « L'Écriture fournit Bossuet de textes impitoyables pour l'accablement des pêcheurs. » (F. Mauriac, cité dans *Le Petit Robert*)

b. Marie est tombée dans un profond accablement.

Pour pouvoir déterminer quels types de verbes sont susceptibles de donner lieu à des noms d'objets idéaux, nous avons fait une étude sur corpus, dont nous présentons les résultats dans la section suivante.

---

<sup>5</sup> Le TLFi signale que *empilade(s)* est synonyme de *empilement(s)* : « ...des faisceaux de fusils, des empilades de sacs s'alignent à perte de vue. » (Martin du Gard)



## 2.2. Données

Nous avons retenu quatre suffixes qui sélectionnent des bases verbales : *-tion*, *-age*, *-ment* et *-ade*, ce dernier pouvant opérer aussi sur des bases nominales ; et nous avons extrait du *TLFi* les noms formés à l'aide de ces quatre suffixes. Le tableau 1 donne la répartition des noms selon le suffixe et montre que les noms en *-tion* sont les plus nombreux.

Suffixe	Nombre de noms relevés	Echantillon analysé (méthode aléatoire)
<i>-tion</i>	3384	100
<i>-age</i>	2050	100
<i>-ment</i>	1786	100
<i>-ade</i>	637	100
<b>Total</b>	<b>7857</b>	

Tableau 1 : Nombre des noms en *-tion*, *-age*, *-ment* et *-ade* dans le *TLFi*

Comme on s'y attend, ce sont les suffixés en *-ade* qui apparaissent en plus petit nombre. Les noms en *-age* et en *-ment* se rapprochent quantitativement, ce qui n'est pas non plus surprenant. Il est par ailleurs assez fréquent que pour un même verbe existent deux noms suffixés, l'un en *-age*, l'autre en *-ment* ; parfois même ils sont (partiellement) synonymes (*ajustement/ajustage*, *abattement/abattage*, *affinement/affinage*, *arrachement/arrachage*, *assemblage/assemblement*, *atterrissement/atterrissage*, *avivement/avivage*).

Pour mieux saisir le profil sémantique des suffixes retenus, nous avons pris pour chacun d'entre eux 100 noms dérivés sélectionnés par la méthode d'échantillonnage aléatoire simple. L'étude de l'échantillon (tableau 2) permet de repérer les types d'acceptions que les noms formés avec chacun d'entre eux peuvent prendre.

Suffixe	Echantillon	'action'	'résultat'
<i>-ade</i>	100	55	23
<i>-age</i>	100	87	30
<i>-ment</i>	100	83	49
<i>-tion</i>	100	90	52
<b>Total</b>	<b>400</b>	<b>315 = 79%</b>	<b>154 = 39%</b>

Tableau 2 : Profil sémantique des noms suffixés

Les données confirment que les suffixes en question construisent d'abord et avant tout des noms d'action (79% des dérivés relevés) et qu'ils n'ont pas tous le même profil sémantique. On remarque en premier lieu que la part du sens d'action est variable d'un suffixe à l'autre. Ainsi, l'acception « actionnelle » apparaît le plus souvent dans les dérivés en *-tion*, et avec un pourcentage très proche, dans les dérivés en *-age* et en *-ment* ; viennent ensuite les dérivés en *-ade*. On constate également que ce sont les noms d'action en *-tion* et en *-ment* qui présentent le plus souvent la lecture résultative. Suivent les dérivés en *-age* et en *-ade*. Comme nous l'avons déjà signalé dans la section précédente, le résultat dénoté par un nom dérivé peut être soit non idéal : un objet physique comme en (34b, 35b, 36b) ou un état comme en (37b) ; soit idéal comme en (30c, 31c, 32c, 33c). Il apparaît selon nos données que ce sont les dérivés en *-tion* et en *-ade* qui ont le plus souvent une lecture « idéale », avec un pourcentage de respectivement 27% et 22%.

L'examen des déverbaux en *-ment*, tous obtenus à partir de bases françaises, fait apparaître que, dans leur lecture résultative, ils décrivent le plus souvent des états (*abattement, affaissement, accablement, affaiblissement, abrutissement, ahurissement*) ; de ce fait, la lecture « idéale » est relativement rare. Sur ce point, ils s'opposent nettement aux dérivés en *-tion* et en *-ade*.

Dans la suite, nous examinerons de plus près le fonctionnement de la nominalisation de cinq noms déverbaux en *-tion*. Nous ne prendrons pas en considération ceux en *-ade* parce qu'une bonne partie d'entre eux est obtenue à partir de bases nominales et adjectivales (ex. *arlequinade, gaminade*).

### **2.3. Remarques sur le suffixe *-tion***

Si les noms en *-tion*, étant les plus nombreux, comptent le maximum de déverbaux à sens d'action conformément à l'intuition, il ne faut pas en déduire qu'à chacun d'eux correspond un verbe. Ainsi les noms *aversion, objurgation, délation, abduction, aberration, altercation, ampliation, aversion, répulsion, addiction, adduction* ne peuvent être mis en rapport avec aucun verbe. Si on veut exprimer ces actions à l'aide d'une tournure verbale, on doit recourir à un verbe support (*dire des aberrations, se livrer à la délation, exprimer son aversion*).

Par ailleurs, il est très fréquent que le nom d'action présente plusieurs acceptions. C'est le cas, par exemple, de *abduction* qui signifie une action consistant, en chirurgie, à déplacer un membre du corps humain, et une action mentale qui est une sorte de déduction (logique). Il

faut noter qu'à chacun de ces deux sens correspond une acception « résultative » physique et idéale :

(38) Cette abduction est totalement irréductible (contrairement aux fractures de l'humérus proximal.) (Internet)

(39) Peux-tu me donner un exemple d'abduction ?

C'est aussi le cas de son « antonyme » *adduction*, défini comme un « mouvement qui rapproche un membre du plan sagittal du corps, en anatomie (*adduction de l'œil*) et comme l'« action de dériver les eaux d'un lieu pour les amener dans un autre » (*travaux d'adduction d'eau*) (*Petit Robert*).

Certains noms dérivés en *-tion* n'ont pas le sens d'action. C'est le cas de *exécration* et de *abomination*, dérivés des verbes *exécrer* et *abominer*, qui signifient « avoir en horreur ». Les déverbaux expriment donc eux aussi un sentiment, ainsi que la « chose » qui déclenche ce sentiment (le stimulus) :

(40) Je ressentais une sorte de haine et d'abomination pour tout ce que je voyais.

(41) Ce chantage est une abomination.

(42) L'abomination qu'est la torture est encore très répandue (ex. du *Petit Robert* ou inspirés du *Petit Robert*)

Nombreux sont les noms en *-tion* qui peuvent dénoter le type particulier d'objet idéal qu'est un acte illocutoire : *condamnation, réclamation, récrimination, allégation, proclamation, félicitation(s), recommandation*, etc. Dans certains cas, le sens de résultat idéal ne semble pas découler d'un sens d'action distinct. Ainsi *absolution* est décrit comme signifiant, en théologie, « la sentence par laquelle le confesseur dans le sacrement de pénitence, remet les péchés au pénitent » et, par extension dans la langue courante, « l'effacement d'une faute dont on obtient le pardon, la rémission » (*TLFi*). Cet exemple donne à penser que la classe des NId illocutoires (et pas seulement ceux qui sont suffixés en *-tion*) exigerait à elle seule une étude approfondie ; laquelle montrerait probablement que, lorsque « le langage est action », le sens résultatif est directement rattaché au verbe, du moins quand l'acte illocutoire implique dans son effectuation même la prononciation d'une sentence ou d'une formule particulière (c'est le cas des sacrements).

Bien entendu, le degré de régularité dans le rapport entre sens d'action et sens résultatif lorsqu'il s'agit de la suffixation en *-tion*, n'est pas aisé à déterminer ; la constatation n'est pas nouvelle. Le nom *préparation* met en lumière un problème particulier. En effet, il signifie l'« action de préparer quelque chose ou de mettre quelque chose en état d'être utilisé », et aussi l'« action de préparer quelqu'un ou de se préparer » (d'après le *Petit Robert*). Mais le sens résultatif, « chose préparée », n'est jamais « idéal », sauf dans le cas spécial du « travail préparatoire d'un texte qui sera expliqué en classe » :

(43) Ta préparation latine est incomplète.

(44) J'ai fini ma préparation grecque pour demain.

En dehors de cet usage, *préparation* ne peut servir à désigner qu'un « plat préparé » ou un « mélange de substances préparé dans une officine ou dans un laboratoire » (*Petit Robert*). Rien, pourtant, dans le sémantisme du verbe *préparer* et dans celui du nom déverbal pris dans le sens d'action ne laisse prévoir cette restriction.

Il est clair que l'acception d'action dépend de la signification du verbe et de sa structure argumentale. Nous allons montrer que le type de sens résultatif (physique ou idéal) dépend également de la nature des arguments mis en relation par le verbe. Et cela, à propos du suffixe *-tion*. Parmi les noms dérivés en *-tion* relevés dans notre corpus, nous avons sélectionné cinq couples de verbes et noms dérivés : *décrire/description*, *démontrer/démonstration*, *expliquer/explication*, *modifier/modification* et *construire/construction*.

### **3. Pour un résultat idéal**

Nous avons abordé dans certains de nos travaux antérieurs la question des conditions qui doivent être remplies pour qu'un nom déverbal dénote un résultat idéal. Mais nous l'avons fait à propos d'un nom d'objet idéal tout à fait particulier, le nom *traduction* (cf. Flaux et Stosic soumis a). Qu'il s'agisse d'une idéalité très spéciale, cela se conçoit aisément. L'action de traduire est présentée par la langue comme consistant à convertir (au sens où l'on convertit des heures en minutes, ou les nombres premiers en équations mathématiques) un énoncé (écrit ou oral) en un autre (écrit ou oral) ; plus précisément, à convertir une entité idéale en une autre. Le résultat de l'action de traduire ne peut qu'être un objet idéal. Les autres noms dérivés en *-tion* dénotant des résultats idéaux résistent davantage à l'analyse, du moins à

première vue. Une chose est sûre : l'agent du procès exprimé par le verbe est nécessairement un être humain. Sans agent humain, pas d'idéalité.

### 3.1. À l'origine de la lecture « idéale » des nominalisations

Nos données font apparaître que la grande majorité des noms déverbaux dénotant un résultat idéal sont dérivés des verbes transitifs directs, raison pour laquelle nous nous concentrerons ici sur ce type de verbe. De tels verbes impliquent, de par leur sens, deux arguments : le premier a nécessairement le rôle sémantique d'agent, le second celui de patient ou de thème, selon le sens du verbe. Dans ce qui suit, nous montrerons que la lecture résultative idéale des déverbaux étudiés est fortement dépendante du sémantisme du verbe et aussi de la nature du deuxième argument, lorsque le verbe est de signification assez générale. C'est ce qui oppose *traduction* et *adaptation* : autant il est prévisible à partir du sens du verbe *traduire* que *traduction* dénote un résultat idéal (45), autant il est nécessaire que l'action d'adapter s'applique à un objet de type idéal pour que le nom *adaptation* puisse désigner une idéalité (47) :

(45) La traduction de *Faust* par Nerval est remarquable. (RÉSULTAT IDÉAL)

(46) En tout état de cause, sans ces adaptations remarquablement réussies par la sélection, les résultats de rendements en eussent été fortement affectés et des zones de cultures importantes auraient été menacées de disparition. La sélection a joué et jouera encore un rôle déterminant majeur dans les résultats de la filière. (Internet) (RÉSULTAT PHYSIQUE)

(47) Laquelle de ces adaptations de contes préférez-vous ? (RÉSULTAT IDÉAL)

Nous allons ci-dessous essayer de cerner plus précisément le rôle du sens du verbe et celui de la nature de l'objet sur lequel porte l'action, en examinant les cinq couples verbes / noms retenus : *décrire/description*, *démontrer/démonstration*<sup>6</sup>, *expliquer/explication*, *modifier/modification* et *construire/construction*. Pour chacun d'entre eux, nous commencerons par mentionner un exemple dans lequel figure le verbe, puis un deuxième illustrant le sens d'action du nom dérivé. Selon le cas, un ou plusieurs autres suivront, comportant le nom déverbal employé dans son sens résultatif. Nous préciserons la nature de l'objet « de départ » et celle de l'objet « d'arrivée ». Selon le verbe, l'argument objet peut en effet correspondre à un objet physique, à un objet idéal mais aussi à une abstraction

---

<sup>6</sup> Sur *démonstration*, voir Milner (1982).

(événement, état, sentiment, qualité)<sup>7</sup>. Enfin, nous indiquerons de manière systématique si l'agent peut être ou non mentionné lorsque le nom a un sens résultatif. On sait que le maintien des arguments ne pose pas de problème quand le nom déverbal a le sens d'action, ce qui est une manifestation de son caractère prédicatif (cf. Grimshaw 1990, Van de Velde, à paraître).

### 3.2. Cinq couples de verbes / noms

Le verbe *décrire* signifie d'après le *Lexis* « représenter par un développement détaillé oral ou écrit ». Il accepte un argument assumant le rôle de thème, dénotant une entité de nature physique (*décrire Paris*), idéale (*décrire un film*) ou abstraite (*décrire le Débarquement*).

Quand l'objet « de départ » est physique, la lecture résultative est de type idéal à cause du sens du verbe qui relève du domaine de l'expression langagière :

- (48) a. Paul a décrit Paris avec humour.  
b. La description de Paris par Paul lui a pris du temps. (ACTION)  
c. La description de Paris par Paul est pleine d'humour. (RÉSULTAT IDÉAL)

En (48b), *la description de Paris* dénote l'action, le thème est un objet physique et l'agent est exprimé. En (48c), le nom *description* a une lecture résultative : le résultat de l'action est un objet idéal correspondant à un discours écrit ou oral doté d'un contenu spirituel. Il est important de noter que l'agent peut également être mentionné, même si *description* n'est plus une expression prédicative.

Il en va de même lorsque l'objet de départ sur lequel porte l'action de *décrire* est non pas physique mais idéal :

- (49) a. Paul a décrit ce tableau avec émotion.  
b. La description de ce tableau par Paul a exigé beaucoup de patience. (ACTION)  
c. La description de ce tableau par Paul est décevante. (RÉSULTAT IDÉAL)

Le fonctionnement de la nominalisation est le même lorsque l'objet de départ est une abstraction (en l'occurrence de type « événement ») :

- (50) a. Marie a décrit le bombardement de Belgrade.  
b. La description du bombardement de Belgrade par Marie a pris du temps. (ACTION)

---

<sup>7</sup> Nous suivons Flaux (1996) pour la définition des abstractions.

c. J'ai trouvé sur Internet la description du bombardement de Belgrade par Marie.  
(RÉSULTAT IDÉAL)

On constate donc que la nature de l'objet n'influence pas le type de lecture résultative : le sens du verbe impose que le résultat soit toujours une idéalité.

Il en va de même, entre autres, pour le couple *évoquer/évoocation*. *Evoquer* au sens de « rappeler par ses propos qqc. à la mémoire de qqn. » (TLFi), a pour « objet » une entité abstraite (signifiée directement ou indirectement), ou une idéalité ou une entité physique ; le nom dérivé exprime l'action ou le résultat de cette action ; et celui-ci est toujours une idéalité, en raison même du sens du verbe.

Si la nominalisation du verbe *expliquer*, qui signifie « faire comprendre quelque chose par un développement, une démonstration écrite, orale ou gestuelle » (TLFi), se rapproche de celle de *décrire* en ce que le résultat est toujours de nature idéale, les deux verbes ne sélectionnent pas les mêmes types d'entités en position d'objet syntaxique. En effet, contrairement à *décrire*, *expliquer* n'admet que les noms d'idéalités (51a) et les noms abstraits (52a) comme objet direct :

- (51) a. Marie a expliqué quelques sonnets de Mallarmé devant un public nombreux.  
b. L'explication de ces quelques sonnets de Mallarmé par Marie a duré plus longtemps que prévu. (ACTION)  
c. Personne n'a lu l'explication des sonnets de Mallarmé par Marie. (RÉSULTAT IDÉAL)

- (52) a. Frédéric Lordon explique le déclenchement de la crise de manière fort drôle.  
b. L'explication du déclenchement de la crise par Frédéric Lordon sur France Inter a été très brève. (ACTION)  
c. Avez-vous lu l'explication hilarante du déclenchement de la crise par Frédéric Lordon dans le dernier numéro du *Monde diplomatique* ? (RÉSULTAT IDÉAL)

Que l'objet de l'explication soit une idéalité ou une abstraction, le résultat de l'action d'expliquer dénoté par le nom déverbal *explication* est nécessairement de nature idéale, encore une fois à cause du sens du verbe qui exprime une action très étroitement liée à l'activité langagière.

Le cas de *expliquer* n'est pas isolé, d'autres couples de verbes/noms suivant le même schéma : *interpréter* (« expliquer, rendre clair, donner un sens à qqc ») /*interprétation* (« action et résultat de l'action d'interpréter »), et *justifier/justification* (« action de justifier qqn ou qqc ; résultat de cette action », selon le *Petit Robert*).

Quant au verbe *démontrer*, son objet syntaxique ne peut qu'être de type idéal étant donné son sémantisme : « établir la vérité de quelque chose d'une manière évidente et rigoureuse », « prouver par démonstration » (*Petit Robert*).<sup>8</sup> Le résultat est de même nature :

- (53) a. Marie a démontré le théorème de Fermat ce matin.  
b. La démonstration du théorème de Fermat par Marie a requis toute l'attention du public. (ACTION)  
c. La démonstration du théorème de Fermat par Marie était remarquable. (RÉSULTAT IDÉAL)

On observe à nouveau que le complément d'agent en *par* peut être mentionné lorsque le déverbal signifie un résultat idéal comme lorsqu'il signifie une action<sup>9</sup>.

D'autres couples fonctionnent de la même manière, moins nombreux sans doute ; par exemple, *conclure/conclusion* (« action de conclure », « proposition tirée des données de l'observation ou d'un raisonnement », *TLFi*) :

- (54) a. Paul conclura demain ce raisonnement très complexe.  
b. La conclusion par Paul de ce raisonnement très complexe est prévue pour demain. (ACTION)  
c. La conclusion par Paul de ce raisonnement très complexe a été mal accueillie. (RÉSULTAT PHYSIQUE)

---

<sup>8</sup> *Démontrer* peut avoir pour sujet un argument dénotant une entité non humaine :

(a) *Les faits démontrent que la crise est durable*, mais on dit plus difficilement :

(b) *??La démonstration par les faits que la crise (est durable + ne prend pas des heures + est bien connue).*

<sup>9</sup> Daladier (1996, p. 35) présente le syntagme *la démonstration de Luc de ce théorème* comme acceptable.



Comme pour *démontrer/démonstration*, l'objet du verbe est nécessairement de type idéal à cause du sens de celui-ci ; il s'ensuit que le nom déverbal exprimant le résultat ne peut que dénoter une entité idéale.

Le cas du couple *modifier/modification* est différent des précédents. Quand l'agent est un humain, l'objet de départ peut être physique ou idéal ; il peut s'agir d'une maison comme d'un article (de linguistique) ; mais l'objet résultant n'est pas nécessairement idéal, à la différence de *décrire/description* et de *expliquer/explication*. Si l'objet de la modification est physique (comme une maison) le résultat est également physique (matériel) :

- (55) a. La couturière a modifié ma robe avec un goût très sûr.  
b. La modification de ma robe par la couturière a été très rapide. (ACTION)  
c. Les modifications de/sur ma robe sont trop visibles. (RÉSULTAT PHYSIQUE)  
d. \*Les modifications de/sur ma robe par la couturière sont trop visibles.

Cette fois, la mention du complément d'agent n'est pas possible. Elle l'est, au contraire, quand l'objet de départ est idéal (article (de linguistique)) et le résultat aussi :

- (56) a. Paul a modifié mon article à plusieurs reprises.  
b. La modification de mon article par Paul a retardé la publication du numéro.  
(ACTION)  
c. Les modifications de mon article par Paul sont tout à fait pertinentes. (RÉSULTAT IDÉAL)

Les abstractions (de type événement) semblent mal se prêter aux modifications, d'où l'impossibilité d'avoir :

- (57) a. \*Tout d'un coup, les Alliés ont modifié l'invasion/le bombardement.  
b. \*La modification de l'invasion/du bombardement par les Alliés a été très rapide.  
(ACTION)  
c. \*Les modifications de l'invasion/du bombardement ont été retrouvées dans des archives. (RÉSULTAT)

D'autres verbes de sens proche entretiennent le même type de relation avec le nom correspondant : *altérer/altération, corriger/correction, rectifier/rectification, réviser/révision, améliorer/amélioration, etc.*

Enfin, le verbe *construire* et son dérivé *construction* illustrent un autre cas de figure, puisqu'il s'agit d'un verbe incrémental : le sens du verbe *construire* signifie qu'au début du procès il n'existe aucun objet (même si l'action de construire implique l'utilisation de matériaux). L'argument objet correspondant au complément du verbe est « d'abord » inexistant. C'est le développement du procès et son achèvement qui lui confèrent l'existence. L'objet visé, à construire, peut être physique ou idéal. Cependant l'acception idéale requiert, hors contexte, la mention d'un adjectif classifiant. Commençons par envisager le cas où le résultat est un objet physique :

- (58) a. Paul a construit cette cabane avec enthousiasme.  
b. La construction de cette cabane par Paul s'est faite en trois étapes. (ACTION)
- (59) a. \*La construction de cette cabane par Paul n'est pas au bon emplacement. (RÉSULTAT PHYSIQUE)  
b. \*La construction de cette cabane n'est pas au bon emplacement. (RÉSULTAT PHYSIQUE)  
c. La construction de Paul n'est pas au bon emplacement. (RÉSULTAT PHYSIQUE)

Contrairement au nom *modification*, non seulement il est impossible de mentionner le complément d'agent quand *construction* sert à dénoter un résultat de type objet physique, mais la mention du complément correspondant à l'objet construit semble elle aussi exclue. Il en va de même lorsque l'objet construit est de type idéal :

- (60) a. Paul a construit une théorie philosophique.  
b. L'ouvrage retrace les étapes de la construction de cette théorie philosophique par Paul. (ACTION)
- (61) a. \*La construction de cette théorie philosophique par Paul est fumeuse. (RÉSULTAT IDÉAL)  
b. ???La construction de cette théorie philosophique est fumeuse. (RÉSULTAT IDÉAL)

c. La construction philosophique de Paul est fumeuse. (RÉSULTAT IDÉAL)

La présence de l'adjectif *philosophique* semble obligatoire après le nom déverbal, y compris lorsque le complément du nom *construction* n'est pas mentionné ; sinon l'objet résultant est interprété comme de type physique, ce qui dans notre exemple est peu compatible avec l'attribut *fumeux* (62), du moins hors contexte :

(62) ??La construction de Paul est fumeuse

Ce trait de fonctionnement du nom *construction* est de nouveau à mettre en rapport avec le sens fondamental du verbe *construire*, et ceci pour deux raisons. Premièrement, ce sens correspond à la réalisation d'un édifice, d'une machine, d'un appareil ou d'autres artefacts de nature essentiellement physique/matérielle. Le dérivé *construction* hérite et maintient en grande partie, y compris dans sa lecture résultative, les propriétés sémantiques du verbe. En effet, l'absence de compléments d'agent et d'objet avec le déverbal *construction*, même lorsqu'il est accompagné d'un adjectif classifiant qui le transpose dans le domaine des idéalités, suggère la présence, dans le sens lexical du verbe, de traits associés à la matérialité de l'objet construit ou à construire. Deuxièmement, l'impossibilité de mentionner l'agent dans le cas d'un nom comme *construction* peut aussi être liée au caractère incrémental de l'objet. Sans entrer ici dans les détails de la question des verbes et noms incrémentaux (voir notamment Dowty 1991, Krifka 1992, 1998, Filip & Rothstein 2006), nous nous contenterons de souligner que d'autres couples de verbes/noms fonctionnent de manière analogue : *créer/création*, *élaborer/ élaboration*, *produire/production*, *réaliser/réalisation*, *composer/composition*, etc.

### 3.3. Synthèse

L'analyse du fonctionnement syntactico-sémantique des cinq nominalisations fait apparaître tout d'abord que la mention du complément d'agent avec la lecture résultative n'est possible que si le résultat obtenu est de nature idéale ; les résultats de type objet physique refusent le complément d'agent en *par*. Mais sur ce point aussi, le sémantisme du verbe servant de radical a le dernier mot, comme le suggère le cas de *construire/construction* (cf. 3.2.) : tout en dénotant une idéalité, en combinaison avec un adjectif, le dérivé n'admet pas les compléments d'agent et d'objet. Indépendamment de cette contrainte, il semble assez évident que les traces de la prédicativité des déverbaux sont beaucoup plus importantes lorsque ceux-ci dénotent des

objets idéaux, à savoir des idéalités, que lorsqu'ils dénotent des objets physiques (cf. aussi Flaux & Stosic soumis a). Le tableau 3 le montre bien :

Verbe=>Nom	Objet de départ	Résultat	Mention de l'agent (introduit par <i>par</i> )
<i>décrire =&gt; description</i>	Phys	Id	+
	Id	Id	+
	Abs	Id	+
<i>expliquer =&gt; explication</i>	Id	Id	+
	Abs	Id	+
<i>démontrer =&gt; démonstration</i>	Id	Id	+
<i>modifier =&gt; modification</i>	Id	Id	+
	Phys	Phys	-
<i>construire =&gt; construction</i>	inexistant	Id	-
		Phys	-

Tableau 3 : Lecture résultative des déverbaux et prédicativité

Bien que les emplois résultatifs ne soient pas *a priori* prédicatifs, les noms *description*, *explication*, *démonstration* et *modification*, qui désignent dans leur lecture résultative des idéalités, admettent sans difficulté la même complémentation que lorsqu'ils sont employés dans leur sens d'action (emplois prédicatifs). L'agent créateur de l'idéalité s'avère ainsi beaucoup plus important que l'agent créateur d'un objet physique. Ceci n'est en rien surprenant étant donné l'originalité et le caractère unique du contenu spirituel propre à toute idéalité. Il faudrait bien évidemment étudier la distribution d'autres compléments – temporels, par exemple – pour évaluer avec précision le comportement prédicatif ou non des noms dérivés employés dans leur sens d'action et de résultat.

### Conclusion

L'étude approfondie des couples verbes/noms dérivés que nous avons retenus appellerait bien d'autres observations. Nous nous en sommes tenus ici à celles qui concernent la nature de l'objet de départ et de l'objet d'arrivée et à la mention possible ou non de l'agent. Au regard de la nominalisation également, la nécessité de distinguer une classe de noms spécifiques, qui ne dénotent ni des objets physiques ni des événements s'impose donc. C'est ce que nous avons essayé de montrer dans cet article en nous focalisant sur les nominalisations « idéales ». Assurément des investigations plus approfondies doivent être faites, qui devraient couvrir un

champ beaucoup plus vaste de noms dérivés en *-tion* ou construits avec d'autres suffixes, notamment *-ade*, *-age* et *-ment*. Il est très probable que de telles études feraient apparaître de nouvelles propriétés sémantico-syntaxiques pertinentes des nominalisations « idéales ».

La classe des NId se caractérise principalement par l'étroitesse des liens qu'entretiennent les notions de résultat, d'action et d'agent. Ces liens existent aussi quand les NId ne sont pas reliés morphologiquement à un verbe en français. Dans de nombreux cas, l'étymologie nous apprend que les NId non dérivés en français l'étaient dans la langue d'origine. Citons par exemple : *poème* (grec *poiema* < *poiein* 'faire, fabriquer'), *théorème* (grec *theorema* < *theorein* 'observer, contempler')<sup>10</sup>, *sonate* (ital. *sonata* < lat. *sonare* 'sonner, résonner'), *phrase* (grec *phrasis* < *phrazein* 'faire comprendre, indiquer'), *mot* (lat. *muttum* < *muttire* 'souffler comme un bœuf !), *mélodie* (grec *melodia* < *melos* 'doux' + *aeido* 'chanter'), *tragédie* (grec *tragoedia* < *tragodia* < *tragos* 'bouc' + *aeido* 'chanter'), *drame* (grec *drama* 'action' < *dran* 'faire, agir'), *comédie* (grec *komodos* 'chanteur dans une fête'), *fable* (lat. *fabula* < *fari* 'parler')<sup>11</sup>. Ce qui confirme donc notre thèse : un objet idéal est nécessairement le produit d'une action humaine.

### Bibliographie

- BONAMI Olivier, BOYÉ Gilles & KERLEROUX Françoise, (2009), « L'allomorphie radicale et la relation flexion-construction », in FRADIN Bernard, KERLEROUX Françoise & PLÉNAT Marc, *Aperçus de morphologie*, Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes, 103-125.
- DALADIER Anne, (1996), « Le rôle des verbes supports dans un système de conjugaison nominale et l'existence d'une voix nominale en français », *Langages* 121, 35-53.
- DOWTY David, (1991), « Thematic Proto-Roles and Argument Selection », *Language* 67, 547-619.
- FILIP Hana & ROTHSTEIN Susan, (2006), « Telicity as a semantic parameter », *Formal Approaches to Slavic Linguistics* 14, 139-156.
- FLAUX Nelly (1996), « Questions de terminologie », in FLAUX Nelly, GLATIGNY Michel & SAMAIN Didier (eds), *Les noms abstraits. Histoire et Théories*, Villeneuve d'Ascq : Septentrion, 77-90.

---

<sup>10</sup> Schmid (2000) n'a pas manqué de le signaler à propos des « shell nouns » en général. Certains d'entre eux font partie, selon nous, des NId.

<sup>11</sup> Et de *vaudeville* (altération de *vaudevire* « chanson de circonstance », mot normand issu probablement du verbe *vauder* (« virer »).

- FLAUX Nelly, (2002), «Les noms d'idéalités et le temps», *Cahiers Chronos*-10, 65-78.
- FLAUX Nelly, (2012), « *Traduire/traduction* : ni mouvement ni changement d'état ? », *Revue de philologie* 39, 19-36.
- FLAUX Nelly & STOSIC Dejan, (2011), « Noms d'idéalités, prépositions et temporalité », in ARJOCA Eugenia, AVEZARD-ROGER Cécile, GOES Jan, MOLINE Estelle & TIHU Adina (éds), *Temps, aspect et classes de mots : études théoriques et didactiques*, Arras : Artois Presses Université, 155-178.
- FLAUX Nelly & STOSIC Dejan, (soumis a), « Le nom *traduction* et sa complémentation », Colloque de St Jacques de Compostelle sur la complémentation (21-23 octobre 2010).
- FLAUX Nelly & STOSIC Dejan, (soumis b), « Les noms d'idéalité et la modalité : marquage d'une opposition », *Langages*.
- GIRY-SCHNEIDER Jacqueline (éd.), (1994), *Langages* 115, « Sélection et sémantique. Classes d'objets, compléments appropriés, compléments analysables ».
- GODARD Danièle & JAYEZ Jacques, (1996), « Types nominaux et anaphores : le cas des objets et des événements », *Cahiers Chronos* 1, 41-58.
- GRIMSHAW Jane, (1990), *Argument Structure*. Cambridge, The MIT Press.
- HAAS Pauline, (2009), *Comment l'aspect vient aux noms*, Thèse de doctorat, Université de Lille 3.
- HUSSERL Edmund, (1996) [1929], *Logique formelle et transcendantale*, Paris : PUF.
- HUSSERL Edmund, (1970) [1939], *Expérience et jugement*, Paris : P.U.F.
- KENNEDY Christopher, (à paraître), « The Composition of Incremental Change ». In DEMONTE Violeta & McNALLY Louise (eds), *Telicity, Change, State: A Cross-categorical View of Event Structure*. Oxford : Oxford University Press.
- KRIFKA Manfred, (1992), « Thematic Relations as Links between Nominal Reference and Temporal Constitution ». In SAG Ivan & SZABOLCSI Anna (eds), *Lexical Matters*, 29-53.
- KRIFKA Manfred, (1998), « The Origins of Telicity », in ROTHSTEIN Susan (ed.), *Events and Grammar*, Dordrecht/Boston/London: Kluwer Academic Publishers, 197- 235.
- LARRIVÉ Pierre (éd.) (2008), *Langages* 172, « Représentation du sens lexical ».
- LE GALLOIS Dominique, (2006), « Quand le texte signale sa structure : la fonction textuelle des noms sous-spécifiés », *Corela* (en ligne)

- LE GALLOIS Dominique, (2008), « Sur quelques caractéristiques des noms sous-spécifiés », *Scolia* 23, 109-127.
- MILNER Jean-Claude, (1982), *Ordres et raisons de langue*, Paris : Le Seuil.
- PUSTEJOVSKY James, (1995), *Generative Lexicon*, Cambridge : MIT Press.
- SCHMID Hans Jörger, (2000), *English Abstract Nouns as Conceptual Shells*, Berlin-New York: Mouton-de Gruyter.
- STOSIC Dejan & FLAUX Nelly, (2012), « Les noms d'idéalités sont-ils polysémiques ? », *In* Saussure Louis de & Rihs Alain (éds), *Études de sémantique et pragmatique françaises*. Bern: Peter Lang, p. 167-190..
- VAN DE VELDE Danièle, (à paraître), « Les contraintes syntaxiques et sémantiques qui pèsent sur les nominalisations à interprétation événementielle », Actes du colloque *Événement, événements et sous-événements*, Paris 3-Sorbonne Nouvelle, 17-19 septembre 2009.